

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Tous les citoyens français, âgés de 16 à 25 ans, doivent obligatoirement se faire recenser en vue de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit :

- de se présenter aux concours et examens publics (CAP, baccalauréat, permis de conduire, etc.).
- et pour être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

À partir du jour du 16^e anniversaire, le jeune (ou ses parents) peut se présenter à l'accueil de la mairie de son domicile, muni :

- du livret de famille (jugement de divorce si séparation des parents).
- de sa carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.
- d'un justificatif de domicile si l'adresse est différente de celle inscrite sur la pièce d'identité.

Il est également possible de se faire recenser en ligne sur www.service-public.fr via le service "[Demande de recensement citoyen obligatoire](http://www.service-public.fr)".

Pour plus d'informations :

☞ [Service-Public.fr](http://www.service-public.fr) – Recensement citoyen, JDC et Service national

MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

**BIENTÔT 16 ANS?
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?
Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?
Grâce au recensement :
• Inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en **JDC**
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

+ d'infos ici

Instagram: @armees.jeunesse
LinkedIn: Direction du service national et de la jeunesse
Twitter: @ONJeunesse
YouTube: @SAArmées

**VOUS VENEZ DE VOUS
FAIRE RECENSER ?**

Vous pouvez télécharger immédiatement l'application **DÉFENSE+** qui vous donnera toutes les informations sur les différentes étapes de votre parcours, depuis le recensement jusqu'à vos 25 ans.

Outre la gestion de votre **JDC**, de vos données et de vos documents depuis votre profil, vous aurez la possibilité de développer votre **culture de défense** à l'aide de témoignages, d'anecdotes et de vidéos immersives. Vous pourrez également vous informer sur les **diverses formes d'engagements et d'opportunités** au sein de la communauté de défense.

N'hésitez plus, faites le choix de vous mobiliser pour la Nation et poursuivez votre engagement sur **DÉFENSE+**

Téléchargez dans l'App Store | Disponible sur Google Play

Ministère des Armées et des Anciens Combattants